



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

**Objet : Dossier de déclaration concernant la régularisation
de la gestion des eaux pluviales du centre
commercial SUPER U à Oeting
Accord**

P. J. : Récépissé de déclaration

M. le Directeur de
SAS OETING DISTRIBUTION
14, rue des Noyers
68280 APPENWIHR

Metz, le 20 mars 2013

M. le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration et de régularisation, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Rejet des eaux pluviales du centre commercial SUPER U sur le territoire de la commune d'Oeting**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet au guichet unique de l'eau : **28 janvier 2013**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2013-00036**
- Dossier réalisé par : **Bureau d'études BEPG de Villers-lès-Nancy**

Je vous précise qu'après complétude et étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Des travaux ont déjà été réalisés, ils devront être en conformité avec le présent dossier (séparateurs à hydrocarbures, régulateurs de débit, tampons étanches, vanne d'isolement, signalisation verticale d'alerte,...). Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que la présente décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie d'OETING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- Bureau d'études BEPG – 2 allée St Cloud
54600 Villers lès Nancy

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER